



Edito du Président

Cette année d'élection a été marquée par le renouvellement des équipes municipales les délégués du syndicat ainsi que l'ensemble des commissions.

Pour les travaux, malgré un démarrage tardif, l'ensemble des projets 2008 ont pu démarrer dans l'année:

- Belfort: Rue Jean Moulin Tr2
- Sevenans: Rue des Fromentaux,
- Etueffont: Grande Rue Tr3
- Bourogne: Route de Delle Tr2,
- Andelnans: Rue de Meroux,

Et ceux en cours de finition:

- Lachapelle/Rougemont: poste mairie,
- Delle: Rue du Général de Gaulle.

Pour 2009, les membres du Bureau syndical ont retenu les candidatures d'Anjoutey, de Montbouton, Denney, Pérouse, Novillard, Moval et Sermaigny et six autres communes restent encore sur liste d'attente...

Avant de repartir pour une nouvelle année de projets, je tiens à vous souhaiter, chers collègues de bonnes fêtes de fin d'année à vous et à vos proches ainsi que mes meilleurs vœux.

Sortie de l'arrêté du 17 juillet 2008 fixant les taux de réfaction

Alerté par les élus, le SIAGEP a organisé une réunion le 11 septembre dernier sur la PVR et les nouvelles modalités de facturation des raccordements électriques.

Celle-ci animée par ErDF et la DDEA a suscité un vif intérêt et une importante participation des élus et du personnel territorial.

En premier lieu, ErDF nous a présenté les conséquences législatives instaurées par la loi du 10 février 2000 relative à la modernisation et au développement du service public de l'électricité.

En effet, es nouveaux principes de facturation des extensions et des renforcements des réseaux publics de distribution d'électricité introduit par l'arrêté du 28 août 2007 avaient déclenché une vague de surprises sur le territoire lors de la réception des chiffrages en mairie faisant suite à l'instruction des permis de construire.

Ainsi, en l'absence d'accord sur les taux de réfaction et sur demande écrite de la mairie., le concessionnaire s'engageait à refacturer selon les tickets de raccordement.

Application aux autorisations d'urbanisme déposées APRES le 1er janvier 2009

Plaquette AMF FNCCR à consulter sur le nouveau dispositif de financement des extensions et renforcements des réseaux publics de distribution d'électricité. : <http://www.fnccr.asso.fr/>

Taux de réfaction adopté à 40%

Nous apprenons dans le Journal Officiel du 20 novembre dernier que les taux de réfaction ont finalement été adoptés à hauteur de 40%.

Il sont révisables dans un délai de deux ans à compter de l'entrée en vigueur, fixée au 1er janvier 2009.

Il en est de même pour le barème des gestionnaires des réseaux public de distribution et concernent les autorisations d'urbanisme déposées après le 1er janvier 2009.

Vigilance donc lors de l'instruction des AU à compter du 1er janvier prochain.

Plus d'info dans « la PVR dans l'actualité » sur notre site internet

Correspondante:
Francine HOSATTE-JURDZINSKI
03 84 57 65 81

Votre vice-président

délégué:

Jean-Marc GREBAUT



La nouvelle commission énergie 90 s'est réunie le 28 novembre dernier et s'est fixée comme priorité principale : les économies d'énergie avec notamment les diagnostics des bâtiments communaux et l'affichage du niveau de performance énergétique conformément au décret du 19 mars 2007.

Quant à la distribution d'ampou-

les basse consommation, une nouvelle campagne sera lancée en 2009 en partenariat avec les communes d'Eguenigue, Etueffont, Giromagny et Grosmaigny.

Votre vice-président

délégué:

Christian CODDET



Fin d'année pour le service informatique

L'actualité logicielle de cette fin d'année est assez riche. La société MAGNUS a prévu une mise à jour qui répondra à l'ensemble des modifications réglementaires qui touchent l'ensemble de leurs progiciels. Parmi ces nouveautés, nous pouvons citer l'intégration des TiP comme nouveau moyen de paiement en facturation, des mises à jour dans le protocole d'échanges avec l'IN-SEE, la nouvelle maquette pour le CA M4x en comptabilité et de nombreuses évolutions concernant la partie gestion du personnel et paies.

En ce qui concerne ce dernier, nous rappelons, entre autre, que le code NAF de votre collectivité a changé de format et que le versement de la prime GIPA (Garantie Individuelle du Pouvoir d'Achat), qui doit s'effectuer au plus tard au mois de décembre, est intégré à cette nouvelle version avec les implica-

tions que cette indemnité aura dans les DADS.

En outre, dans l'optique de répondre au mieux aux attentes de ses adhérents, il a paru opportun au service informatique de relancer le « Club Utilisateurs », organe consultatif composé d'utilisateurs des progiciels dans les collectivités. Ce club se réunira deux à quatre fois par an en fonction de l'actualité informatique, des demandes et de la disponibilité de chacun. Il sera animé par M. RHODES, Directeur du SIAGEP et Stéphane RIGOULOT, responsable du service informatique. Nous remercions d'ores et déjà les membres du « Club utilisateurs » pour leur participation.

Correspondant:
Stéphane RIGOULOT
03 84 57 65 82

MEMBRES DU « CLUB UTILISATEURS »:

- Monsieur STEINER Emmanuel : CCPSV
- Madame MEUDRE Isabelle : Mairie de Réchésy
- Monsieur ICHTERS Alain : Mairie d'Anjoutey
- Monsieur PY Yoann : Mairie d'Anjoutey
- Monsieur RETAUX Matthieu : Mairie de Cravanche
- Monsieur GIRAULT Patrick : Mairie de Lachapelle/Chaux
- Madame DUSAUTOIS Claudine : Mairie de Lachapelle/Chaux
- Madame PERREZ Karine : Mairie de Giromagny
- Madame BROCHET Valérie : Mairie de Villars le Sec
- Monsieur BRAGHINI Emmanuel : CC Bassin de la Bourbeuse
- Madame VOLKRINGER Catherine : Mairie de Montreux-Château
- Madame VACHET Sandrine : Mairie de Montreux-Château
- Madame VIGNOS Marie-Claire : SIVOM Sud Territoire
- Madame TOUZALIN Stéphanie : Mairie de Joncherey
- Monsieur RUCHTY Albert : Mairie de Chèvremont
- Monsieur GREMILLOT Serge : Mairie de Sermamagny
- Monsieur FAIVET Florian : SMTC
- Madame ROBINET Marie : Mairie de Pérouse
- Madame IBANEZ SAUMELL Laura : Mairie d'Offemont
- Madame GATSCHE HENNEQUIN Marie : Mairie de Bavilliers
- Madame DIETEMANN Valérie : Mairie de Lachapelle/Rougemont
- Monsieur MEINEN Philippe : Mairie de Delle
- Madame BAILLY Michelle : Mairie de Châtenois les Forges.

Quelles nouvelles pour le SIG?

En collaboration, l'Agence d'Urbanisme du Territoire de Belfort, la Communauté d'Agglomération Belfortaine, le Conseil Général et la Direction Départementale de l'Équipement et de l'Agriculture et le SIAGEP ont mis en place une charte de numérisation des documents d'urbanisme.

Elle vise à fournir aux communes s'engageant dans une démarche d'élaboration ou de révision de leur Plan Local d'Urbanisme (PLU) ou de leur Plan d'Occupation des Sols (POS), les recommandations techniques pour obtenir un document d'urbanisme exploitable sous format numérique et les circuits d'information nécessaires à leur réalisation et leur diffusion.

Cette Charte a pour objectif de :

- Fournir aux communes un document d'urbanisme exploitable au format numérique,
- Rendre possible la superposition d'informations calées sur le cadastre telles que les réseaux, les zonages d'assainissement ou encore les autorisations d'urbanisme,
- Faciliter les assemblages intercommu-

naux des documents, lorsque les études les rendent nécessaire,

- Rendre l'information plus lisible pour le grand public.

Elle sera présentée aux élus lors d'une prochaine réunion d'information.

Correspondante:
Lamina BOUGUILA
03 84 57 65 84

Votre vice-président

Délégué:

Yves BISSON



**TOUS LES COMPTE-RENDUS
DE REUNIONS DE COMITE,
BUREAU ET COMMISSIONS
SUR LE SITE INTERNET:**

www.siagep90.fr

Actualité SIAGEP :

- Le nouveau calendrier des **formations 2009** va arriver prochainement en mairie et sera disponible sur le site.
- **5 nouvelles communes** souhaitent adhérer au service informatique à compter du 1er janvier 2009:

- Botans,
- Bourg sous Châtelet,
- Lacollonge,
- Joncherey,
- Sévenans.

Ce qui portera le service informatique à 78 communes et 16 établissements publics.